

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I – RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2019 1	Taux d'imposition communaux de 2019 2	Taux d'imposition plafonnés 2020 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	2 072 829	13,02	>>>	2 119 000	275 894
Taxe foncière (bâti).....	1 442 101	24,58	>>>	1 468 000	360 834
Taxe foncière (non bâti).	57 745	88,00	>>>	58 800	51 744
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4					Total : 412 578
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b					

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Produit nécessaire à l'équilibre du budget⁶

37 420

-

Produit taxe additionnelle FNB⁷

-

Produit de la CVAE⁸

-

TASCOM¹⁰

-

DCRTP¹¹

-

Produit prévisionnel de TH¹²

275 894

+

Prélèvement GIR¹¹

=

Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)

Produit attendu de la majoration^{4b} TH des résidences secondaires

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3)⁶

COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE¹²⁸

Produit attendu⁷

Produit à taux constants (hors TH)

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

Taxe foncière.....	24,58	412 578	1	24,58	1 468 000	360 834
Txe foncière (non bâti).	88,00	412 578	1	88,00	58 800	51 744
CFE.....	>>>	412 578	1			

A MONTPELLIER

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

SAMUEL BARREAULT

le 09 MARS 2020

Le préfet,

le

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le

ID : 034-213402670-20200703-E_1259_2020-BF



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

A. du Jean de Fos
le maire,

le 09/07/2020

PEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES,
ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe d'habitation :

29 114

Taxe foncière (bâti) :

606

a. Personnes de condition modeste

0

b. Baux à réhabilitation et autres allocations

0

c. Exonération de longue durée (logements sociaux)

7 700

Taxe foncière (non bâti) :

Taxe professionnelle / CFE :

0

a. Réduction des bases des créations d'établissements

b. Exonération en zones d'aménagement du territoire

c. Autres allocations

0

Dotation pour perte de IHLV :

2. BASES NON TAXEES

Bases exonérées par le conseil municipal

Taxe foncière (bâti)

Taxe foncière (non bâti)

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Bases exonérées par la loi

Taxe foncière (bâti)

Taxe foncière (non bâti)

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles

13 114

4. PRODUIT DES IFR

Éoliennes & hydroliennes

Centrales électriques

Centrales photovoltaïques

Centrales hydrauliques

Transformateurs

Stations radioélectriques

Gaz – Stockage, transport...

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

Taux moyens communaux de 2019, au niveau national

21,59

Taux moyens communaux de 2019, au niveau départemental

27,84

Taux 2019 des EPCI

3,19000

Taux plafonds 2020

69,60

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col. 15 – col. 16)

66,41

Taxe foncière (bâti).....

211,48

Taxe foncière (non bâti).

194,72

CFE.....

>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE

Taux communal majoré à ne pas dépasser

Taux maximum de la majoration spéciale

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2019 : national

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communauté de communes ayant opté pour la fiscalité personnelle

DIMINUTION SANS LIEN

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Envoyé en préfecture le 09/07/2020
Reçu en préfecture le 09/07/2020
Affiché le
ID : 034-213402670-20200703-E_1259_2020-BF





MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS